



## Rapport de la commission de gestion

La commission de gestion s'est réunie le 9 juin 2021, composée de :

- Messieurs Patrick Aerny, Damien Gfeller et Bruno Rodrigues

Celle-ci a été mandatée pour étudier le **préavis municipal n° 04 /2021**, comptes de l'année 2020 arrêtés au 31 décembre 2020.

La Municipalité a délégué Madame Jaggi Corinne et Monsieur Cachin André, pour informer plus amplement les membres de la Commission. Nous les remercions pour la qualité du travail fourni.

De manière générale, nous constatons que les comptes sont bien tenus et le budget a été respecté. La Fiduciaire en charge a d'ailleurs constaté encore une amélioration dans la préparation du bouclage 2020 et son rapport est tout à fait positif.

Nous relevons les points particuliers suivants :

Suite à la vente du puits des Râpes et l'encaissement de nombreux débiteurs, la situation de la trésorerie est « anormalement bonne ». La municipalité devra faire des choix « tactiques » en relation avec les calculs de péréquation.

Les frais informatiques semblent toujours élevés. Nous recommandons à la Commune d'essayer de comparer ces coûts avec des Communes semblables en termes de structure.

La facture du social, continue à augmenter en lien avec l'augmentation de la population.

La lecture des comptes dits « affectés » est difficilement lisible, compte tenu des écritures correctives nécessaires pour équilibrer annuellement ce type de comptes. Le compte 46 réseau d'égouts et épuration est particulièrement trouble... A quand un système plus transparent ?

En conclusion, la commission de gestion recommande au Conseil d'approuver :

Article premier : Les comptes de l'exercice 2020 tels que présentés.

Article deux : De donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'exercice 2020.

---

Orges, le 24 juin 2021

Le rapporteur : Bruno Rodrigues

Signature des membres de la Commission de gestion :

Patrick Aerny

Damien Gfeller

Bruno Rodrigues